

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	19.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Militärorganisation
Akteure	Keine Einschränkung
Prozesstypen	Gesellschaftliche Debatte
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Barras, François
Benteli, Marianne
Burgos, Elie
Bühlmann, Marc
Caretto, Brigitte
Clivaz, Romain
Füzesséry, Alexandre
Gsteiger, Christian
Huguenet, François
Schubiger, Maximilian
Terribilini, Serge

Bevorzugte Zitierweise

Barras, François; Benteli, Marianne; Burgos, Elie; Bühlmann, Marc; Caretti, Brigitte; Clivaz, Romain; Füzesséry, Alexandre; Gsteiger, Christian; Huguenet, François; Schubiger, Maximilian; Terribilini, Serge 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Militärorganisation, Gesellschaftliche Debatte, 1990 - 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 19.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Politische Grundfragen	1
Nationale Identität	1
Landesverteidigung	2
Landesverteidigung und Gesellschaft	2
Militäreinsätze	2
Militärorganisation	3
Zivildienst und Dienstverweigerung	7

Abkürzungsverzeichnis

VBS	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
EFK	Eidgenössische Finanzkontrolle
AUNS	Aktion für eine unabhängige und neutrale Schweiz
SiK-NR	Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates
SGB	Schweizerischer Gewerkschaftsbund
PISA	Personalinformationssystem der Armee
SDA	Schweizerische Depeschenagentur AG
GSoA	Gruppe für eine Schweiz ohne Armee
EG	Europäische Gemeinschaft
MG	Bundesgesetz über die Armee und die Militärverwaltung (Militärgesetz)
SOG	Schweizerische Offiziersgesellschaft
EMD	Eidgenössisches Militärdepartement, heute: Eidgenössisches Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport (VBS)
MFD	Militärischer Frauendienst
<hr/>	
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
CDF	Contrôle fédéral des finances
ASIN	Action pour une Suisse Indépendante et Neutre
CPS-CN	Commission de la politique de sécurité du Conseil national
USS	Union syndicale suisse
SIPA	Système d'information sur le personnel de l'armée
ATS	Agence Télégraphique Suisse SA
GSsA	Groupe pour une Suisse sans Armée
CE	Communauté européenne
LAAM	Loi fédérale sur l'armée et l'administration militaire (Loi sur l'armée)
SSO	Société Suisse des Officiers
DMF	Département militaire fédéral, aujourd'hui: Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS)
SFA	Service féminin de l'armée

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Politische Grundfragen

Nationale Identität

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 01.08.2015
MARC BÜHLMANN

2015 wurden auf dem **Rütli** einige Neuerungen umgesetzt. Das Restaurant wurde von einem neuen Pächter übernommen und die Schweizerische Gemeinnützige Gesellschaft (SGG) plante, den Besuchern des historischen Ortes mit jährlichen Ausstellungen mehr zu bieten. Die erste Ausstellung war dem Thema Identität und Rassismus gewidmet und startete im Juni.

Freilich war die Wiese auch 2015 Ort politischer Debatten. Ende Juli führte die Schweizerische Offiziersgesellschaft eine Gedenkfeier zum 75-Jahr-Jubiläum des so genannten Rütli-Appells durch. Am 25. Juli 1940 hatte General Guisan den Wehrwillen der Schweiz beschwört und gleichzeitig seine Reduit-Idee öffentlich bekannt gegeben. Die geladenen Redner waren sichtlich bemüht, den Reduit-Gedanken nicht wiederzubeleben. Bundesrat Ueli Maurer plädierte allerdings mit Bezug auf Gusiens Rede für einen stärkeren Glauben an die Armee und eine höhere Bereitschaft, die Freiheit und Unabhängigkeit der Schweiz zu verteidigen. Dafür seien allerdings auch die nötigen finanziellen Mittel für die Armee zu sprechen.

Bei der traditionellen 1.-August-Feier, die unter dem Motto "Gastfreundschaft" stand, trat Bundespräsidentin Simonetta Sommaruga als Festrednerin auf. Ihre Rede setzte sozusagen den Kontrapunkt, indem sie nicht eine Konzentration auf die Innenpolitik, sondern eine lösungsorientierte Auseinandersetzung mit der EU forderte.

Der in der Presse von Peter Keller (svp, NW) angekündigte Vorstoss mit dem Ziel, die "linksfreisinnige" SGG vom Rütli-Mandat zu entbinden, blieb bis anhin Makulatur.¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE

DATUM: 13.10.2019
CHRISTIAN GSTEIGER

Im September 2019 erschien im Magazin «Bon pour la tête» ein Artikel des Waadtländer Journalisten Jacques Pilet mit dem Titel **«Romands, vous n'existez plus!»**. Anlass dazu waren unter anderem ein Interview im «Blick» mit dem Headhunter Werner Raschle zu Beginn des Monats und eine etwas unsensible Aussage des neuen Armeechefs Thomas Süssli an seiner ersten Pressekonferenz. Süssli hatte gegenüber den Medien verkündet, dass er aufgrund mangelnder Französischkenntnisse Fragen nur auf Deutsch beantworten werde. Derweil antwortete Raschle, vom «Blick» gefragt, welche Qualifikationen der neue SBB-Chef – von einer Frau war nicht die Rede – mit sich bringen müsse, dass Deutsch- und Englischkenntnisse ein Muss seien, denn der neue CEO müsse das Parlament überzeugen und mit der Bevölkerung kommunizieren können. Die Landessprache Französisch und damit die zweitgrösste Bevölkerungsgruppe der Schweiz blieben bei der Vergabe wichtiger und repräsentativer Ämter also gleich zwei Mal aussen vor.

«Enfin quelqu'un qui ose le dire ouvertement alors que tant d'Alémaniques le pensent discrètement», meinte Pilet in seinem Artikel, welcher später in übersetzter Form als Gastkommentar zum Interview mit Raschle ebenfalls im «Blick» erschien. Die französische Sprache, so Pilet, sei in der Schweiz unnötig geworden. Diese «Verachtung der mehrsprachigen Schweiz» empöre aber die Romands, denn die Westschweizer Bevölkerung werde auf diese Weise exkludiert. Natürlich gebe es ebenso Frankophone mit schlechten Deutschkenntnissen, auch habe Süssli versprochen, sein sprachliches Manko zu beheben, doch würden sich Romands durch Sprachdifferenzen – im Gegensatz zu den Deutschschweizerinnen und Deutschschweizern – ungleich weniger amtliche Karrieremöglichkeiten bieten. Diese einsprachige Schweiz, resümierte Pilet, sei aber nicht seine Schweiz, denn sie verrate «die schönsten Traditionen» des Landes und werde verarmen.

Pilets Artikel löste in der Folge einige Reaktionen aus. So schrieb Peter Rothenbühler in der Aargauer Zeitung in einem Kommentar dazu, dass die Westschweiz eigentlich boome, sowohl wirtschaftlich als auch kulturell. Dies lasse sich nicht nur an der Museumslandschaft oder «architektonische[n] Würfen von Weltrang» festmachen, auch die westschweizer Universitäten und die insgesamt drei neuen Schweizer Nobelpreisträger, welche allesamt aus der Romandie stammen, bestätigten dies – doch gehe dies der Deutschschweiz «offenbar am verlängerten Rücken» vorbei. Im Ständerat, so zitierte Rothenbühler die Parlamentarierin Geraldine Savary (sp, VD), könne man zwar durchaus Französisch sprechen ohne missverstanden zu werden. Doch das Problem der Sprachbarriere bestehe sogar im Bundeshaus: Im Nationalrat, so

Savary, würden Romands oft auf Deutsch wechseln, denn bei französischen Reden werde unter den Deutschschweizern oft getuschelt, da nicht alle des Französischen mächtig seien. Wie Rothenbühler ausserdem festhielt, habe man die sprachliche Diskrepanz auch im Westschweizer Fernsehen diskutiert und sei zum Schluss gekommen, dass Handlungsbedarf bestehe, weil die Schweiz sonst «sprachlich und kulturell» auseinanderdriften könnte.

Eine ähnliche Ansicht vertrat auch der Verein «Helvetia Latina», welcher sich für die Förderung der Mehrsprachigkeit in den Bundesämtern und im Parlament einsetzt. Am zweitletzten Sitzungstag der Herbstsession wurde der vom Verein organisierte «journée du plurilinguisme» abgehalten, wie die Westschweizer Zeitung «Le Temps» mit Bezug auf Pilets Artikel berichtete. An diesem Tag, so die Idee, werden die Rollen getauscht: Deutsch wird zu einer «langue minoritaire», die lateinischen Sprachen zur «langues majoritaires». Wie «Le Temps» festhielt, hatten Überprüfungen des Vereins nämlich gezeigt, dass die in der Bundesverwaltung geltenden Quoten bezüglich der Sprachenrepräsentation – Deutsch müsste von 70 Prozent, Französisch von 21–23 Prozent, Italienisch von 6–8.5 Prozent und Rätoromanisch von 1 Prozent der Angestellten gesprochen werden – nicht immer eingehalten werden.

Die Bedeutung von funktionierender Kommunikation hatte derweil bereits ein im Juni erschienener Artikel im Tages-Anzeiger nahegelegt: Anlässlich des 90. Geburtstags des Philosophen Jürgen Habermas ging man dort der Frage nach, «was uns eigentlich zusammenhält». Im Werke Habermas', so eine der Kernaussagen des Artikels, werde ersichtlich, dass Kommunikation eines der Leit motive einer funktionierenden Demokratie sei.²

Landesverteidigung

Landesverteidigung und Gesellschaft

La perspective d'«Armée XXI» et les économies qui accompagneraient une acceptation de l'initiative «Economiser dans l'armée et la défense générale – pour d'avantage de paix et d'emplois d'avenir (initiative en faveur d'une redistribution des dépenses)» ont alimenté le débat sur les liens entre l'économie privée et le secteur militaire. Plusieurs études parues durant l'année ont démontré que la manne financière traditionnellement associée à l'armée se réalise surtout a contrario, dans les économies réalisées par les entreprises grâce à la réduction des jours de service. Il apparaît ainsi que plus de **CHF 4 milliards ont été économisés depuis 1991, en terme de charges salariales que les employeurs n'ont pas eu à verser** à leur personnel sous les drapeaux. De nombreuses entreprises se sont prononcées ouvertement pour une réduction des cours de répétition ou la possibilité de les effectuer d'une traite. Si l'armée continue néanmoins d'injecter des subsides dans l'économie locale à hauteur de CHF 360 millions par an, une étude publiée par l'Université de Berne indique que le secteur militaire a perdu un peu moins de 20'000 emplois en dix ans. De 40'490 personnes actives dans une branche économique liée à l'armée en 1990, le chiffre est tombé à 21'400 en 2000. Les entreprises actives dans les branches de métaux, de machines et de véhicules ont souffert le plus fortement de cette récession.³

Militäreinsätze

A l'occasion d'un entretien avec l'ATS, **Kaspar Villiger** a exposé ses vues sur le rôle de la Suisse et de son armée au niveau international. Ainsi, selon lui, la Suisse devra, qu'elle adhère ou non à la CE, **adapter sa politique de sécurité au contexte européen**. Diverses options devraient ainsi être envisagées pour permettre à l'armée de tenir sa place. Cela signifie que le projet «Armée 95» devra être assez souple pour laisser toutes les portes ouvertes (redéfinition du concept de service obligatoire, réduction des forces, renoncement à certaines armes, etc.). Pour le chef du DMF, la Suisse devrait **envisager une «neutralité différenciée»**; neutralité stricte dans le cadre des conflits extraeuropéens, mais solidarité lorsqu'une menace pèserait sur l'ensemble de l'Europe. Cependant, il ne juge pas approprié de participer à une coalition internationale ou à une politique européenne de grande puissance, et entend ne pas remettre en cause le système d'armée de milice.⁴

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 20.11.2000
FRANÇOIS BARRAS

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 11.11.1991
SERGE TERRIBILINI

Militärorganisation

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 30.07.1990
BRIGITTE CARETTI

Créé en 1940, le Service complémentaire féminin, devenu depuis 1984 le Service féminin de l'armée (SFA), a fêté ses cinquante ans. Diverses modifications sont envisagées par ses cadres afin de le rendre plus attractif et de combler le déficit en recrues (effectif optimal: 3814 femmes; effectif réel: 3132). Ainsi, le devoir de service pourrait être réparti sur moins d'années (7 ou 8 ans, au lieu des 15 actuels), des cours pour officiers de protection atomique-chimique (SPAC), des fonctions d'aumôniers, de conductrices de chiens de catastrophe ainsi que de pilotes d'hélicoptères pourraient également être créés. Par ailleurs, **la commission pour la défense nationale a approuvé une proposition qui autoriserait**, si elle était acceptée par le gouvernement, **le port d'arme facultatif au sein du SFA**. Le brigadier Eugénie Pollak s'est déclaré favorable à une telle idée, à condition qu'il s'agisse d'une arme purement défensive et qu'une formation adéquate l'accompagne.⁵

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 20.11.1990
BRIGITTE CARETTI

Les différents partis politiques ont également proposé certaines idées de réforme de l'armée. Si les démocrates du centre et les radicaux ont préféré attendre la publication du rapport 1990 sur la politique de sécurité helvétique avant de se prononcer, les **démocrates-chrétiens** ont déjà avancé un certain nombre de suggestions. S'ils souhaitent une **réduction de la durée globale des obligations militaires** (à 312 jours), ils prônent également un rythme différent des cours de répétition (tous les deux ans), une plus grande professionnalisation des instructeurs et la division de l'école de recrues en deux phases (une première formation générale de six semaines, une seconde, spécialisée, de neuf semaines). La principale idée directrice des **socialistes** en la matière réside dans la conversion de la production de matériel de guerre en celle de biens civils. Pour cela, ils préconisent l'abandon de toute production d'armes en Suisse, la **réduction des activités et des effectifs de l'armée**, la limitation des dépenses militaires ainsi que l'engagement plus actif de la Confédération en faveur du désarmement et de la paix.⁶

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 27.09.1991
SERGE TERRIBILINI

La **réaction des partis** a été unanime. **Ils ont tous désapprouvé les agissements des organisations secrètes** et ont émis le souhait qu'à l'avenir les services helvétiques de ce type soient en permanence placés sous contrôle politique.⁷

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 15.12.1991
SERGE TERRIBILINI

Les réactions à ce projet allèrent de la satisfaction à la déception. Si le PDC, l'UDC et le PRD ont estimé que les plans d'«Armée 95» sont positifs, le premier voudrait voir réorganisés d'autres domaines de la politique de sécurité et le second regrette le plafonnement des dépenses militaires, alors que la nouvelle doctrine exige un armement sophistiqué. Pour la gauche et les écologistes, le projet du DMF ne constitue qu'une réforme de surface qui n'aborde pas les vrais problèmes.⁸

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 21.12.1991
SERGE TERRIBILINI

Les travaux pour la place d'armes de Neuchlen-Anschwilen (SG) ont repris, après une année de pause, au mois de septembre. Les opposants, qui avaient exigé d'attendre le résultat de la votation sur l'initiative pour que quelque chose soit entrepris, ont entamé une campagne pour s'opposer à leur reprise. Divers incidents eurent lieu ainsi qu'une grande manifestation (Pour avoir participé à ces manifestations, des poursuites ont été engagées contre huit Conseillers nationaux, mais le parlement s'est cependant prononcé contre la levée de leur immunité parlementaire). C'est pourquoi, dans le cadre du premier supplément au budget 1991, le parlement, malgré l'opposition des socialistes, a accordé au DMF les CHF 3.9 millions qu'il demandait pour protéger la place d'armes (pose d'une clôture et surveillance du chantier par Securitas) afin de permettre de poursuivre les travaux (Les grands travaux devraient commencer au printemps 1992 par la construction de la caserne sur la place d'armes contestée). En fin d'année, l'Assemblée générale du groupe d'opposition pacifique à Neuchlen-Anschwilen (Gons) a décidé de cesser ses visites quotidiennes sur le chantier. Certaines mesures de protection ont ainsi été levées.⁹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 27.03.1993
MARIANNE BENTELI

Im März ereigneten sich erneut zwei Unfälle mit einer EUHG 85, einer davon mit tödlichem Ausgang für einen WK-Soldaten. Der andere Unfall geschah während eines Theoriekurses für Berufsmilitär. Einer der Teilnehmer manipulierte eine EUHG 85 in der Meinung, es handle sich um ein inaktives Ausstellungsmodell. Der Ausbildungschef der Armee verbot daraufhin die Verwendung der EUHG 85 für die theoretische Ausbildung. Von einem generellen Moratorium für den Einsatz dieser Granate, wie dies die Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates diskutiert hatte, wollte er allerdings absehen. Die Kommission für militärische Landesverteidigung stützte den Entscheid des Ausbildungschefs. Auch die Sicherheitspolitische Kommission der grossen Kammer schloss sich schliesslich dieser Sicht der Dinge an.¹⁰

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 01.11.1993
MARIANNE BENTELI

Die Soldatenkomitees (SK), die während rund 20 Jahren den «direkten Widerstand in der Armee» gefördert hatten, lösten sich mangels Perspektive in ihrer bisherigen Form auf. Die ersten SK wurden zu Beginn der siebziger Jahre gegründet. Ihre Aktivisten trugen «Missstände» in der Armee an die Öffentlichkeit und organisierten Aktionen zum Beispiel für die Fünftageweche, für mehr Ausgang und gegen den Zwang zum «Weitermachen». Sehr aktiv waren die SK auch zu Beginn der achtziger Jahre. Als zentrales Anliegen wurde nun die Abschaffung des Wachdienstes mit Kampfmunition bezeichnet. Mitte der achtziger Jahre wurde es ruhiger um die SK; schliesslich überlebten nur die Organisationen in Basel, Bern und Zürich.¹¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 28.10.1996
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

L'association faitière **«Arbeitsgemeinschaft für eine wirksame und friedensichernde Milizarmee» a formulé certaines critiques** à l'égard d'Armée 95. Dénonçant notamment des carences dans le domaine de l'encadrement des recrues, les représentants de l'association ont demandé qu'il ne soit plus possible pour les commandants de compagnie de fractionner leur paiement de galons, cette pratique impliquant que le commandement n'est pas assuré par une seule et même personne durant les écoles de recrue. Ils ont également exigé que les caporaux soient à nouveau présents dès le début de l'école de recrue et non uniquement après trois semaines. Réagissant à ces critiques, le chef du DMF a annoncé notamment que des caporaux effectuant des cours de répétition seront présents pendant les trois premières semaines dès 1997.¹²

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 22.11.1996
ALEXANDRE FÜZESSÉRY

La presse helvétique s'est fait l'écho d'exercices de combat pratiqués lors de cours de répétition qui ont suscité la critique tant de la part de l'opinion publique que des chefs du DMF. Dans le cadre de la nouvelle loi sur l'armée (LAAM) qui prévoit la mise à disposition de forces armées au service des autorités civiles pour assurer des tâches de maintien de l'ordre, des commandants de compagnie ont en effet organisé des exercices où il était notamment question de contenir des manifestations de cheminots et de paysans ainsi que d'assurer la protection de bâtiments publics face à des chômeurs en colère. Suite à ces événements, **le chef de l'état-major Arthur Liener a édicté une directive** précisant que les scénarii employés lors de tels exercices de combat devraient à l'avenir ne désigner l'ennemi fictif qu'à l'aide de couleurs.¹³

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 10.07.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Dans l'ensemble, **les conclusions du rapport Brunner ont suscité des réactions favorables** dans la presse et lors de sa mise en consultation. Les partis gouvernementaux ont salué l'ouverture du débat sur la politique de sécurité et le renforcement de la collaboration internationale. Seule l'UDC a émis des réserves face à un engagement plus grand à l'étranger. La CPS du Conseil national s'est prononcée de façon positive et celle du Conseil des Etats a annoncé que la réforme de l'armée devrait avoir lieu avant 2005. La SSO a rappelé que le cœur de compétences de l'armée doit rester la défense. Parmi les détracteurs, l'USS et le GSsA ont critiqué la possibilité de confier à l'armée certaines tâches de police. Le conseiller national Blocher (udc, ZH), seul membre de la Commission Brunner a avoir refusé l'adoption du rapport, a lui présenté ses propres conclusions dans un document intitulé «Mutations stratégiques». Il s'y oppose à «un activisme international déguisé en entreprise morale» et combat une politique de sécurité qu'il estime naïve, hâbleuse et pastichée.¹⁴

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 11.07.1998
FRANÇOIS HUGUENET

A Payerne, **l'aéroport militaire a accueilli dès le mois d'août des jets privés sur son terrain**. C'est le résultat d'une **convention valable pour deux ans** et renouvelable qui a été passée entre la COREB (Communauté régionale de la Broye) et l'Office fédéral des exploitations des forces aériennes. Cette convention ne s'applique pas aux vols touristiques ou sportifs, mais uniquement aux vols commerciaux. Un autre aérodrome militaire à Buochs (NW) a également reçu des autorités fédérales une autorisation d'exploitation pour l'aviation civile, mais plusieurs associations ont fait recours contre ces nouvelles nuisances reportant ainsi l'ouverture.¹⁵

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 14.07.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Les Forces aériennes ont dû renoncer au grand meeting aérien qui était prévu en 1999 à Payerne (VD). Outre les raisons économiques consécutives aux coupes budgétaires, il a aussi été mentionné des insuffisances d'effectifs et une surcharge de travail qui ne permettrait plus d'assurer la logistique. La dernière manifestation de ce genre s'était déroulée à Emmen (LU) en 1994 et avait rassemblé quelques 100'000 spectateurs. Toujours dans une perspective de diminution des dépenses, les Tiger de la patrouille suisse ne sortiront plus que sept fois en Suisse et cinq fois à l'étranger par année. L'exposition à terre de F/A-18 helvétiques à l'étranger est également supprimée.¹⁶

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 14.12.2002
ROMAIN CLIVAZ

Diverses **organisations conservatrices** ou d'officiers de milice ont menacé, durant toute la phase parlementaire, de **lancer un référendum contre la réforme Armée XXI**. C'est plus particulièrement la loi sur l'armée (LAAM) qui était visée. Le Groupe de travail des officiers de milice, la Communauté d'intérêt milice ou encore Pro Libertate (lobby des propriétaires d'armes à feu) ont régulièrement fait connaître leur opposition au projet Armée XXI. De même, le mouvement Action service actif a rappelé en milieu d'année qu'avec cette nouvelle organisation la capacité de défense autonome nationale n'était plus garantie, l'indépendance du pays menacée et le secteur alpin négligé. Cette menace a finalement été mise à exécution à peine le projet avait-il été avalisé par le parlement. Le comité était présidé par l'ancien divisionnaire Hans Wächter et comprenait de nombreuses organisations dont l'Action service actif, composée d'anciens de la Mobilisation de 39-45, les Démocrates suisses, la Communauté d'intérêt pour la milice, composée d'officiers considérant la Société suisse des officiers comme trop réformatrice, ou encore le groupe de jeunes conservateurs Young4Fun, fondé en 2001 à Winterthur.¹⁷

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 18.10.2004
ELIE BURGOS

Poursuivant sur la lancée de la votation populaire sur « Armée XXI », la fin de l'année sous revue a été jalonnée par la **poursuite des débats sur le rôle et la nature de l'armée suisse**. Partisans d'une armée de milice et partisans d'une évolution en direction d'une armée professionnelle se sont affrontés à plusieurs reprises, le débat étant ravivé notamment lors de l'assemblée des délégués UDC du 17 octobre à Schaffhouse et lors des débats relatifs aux mesures d'économie préconisées par le DDPS et aux réorganisations prévues des troupes.¹⁸

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 31.12.2004
ELIE BURGOS

L'entrée en vigueur d' « Armée XXI » n'a cependant pas manqué de déclencher un certain nombre de critiques et de polémiques. Outre des critiques sévères apportées à la nouvelle réforme par les recteurs des universités suisses et les délégués des Hautes Ecoles et des gymnases, ce sont les officiers et sous-officiers qui ont vivement critiqué celle-ci tout au long de l'année sous revue. Cela a même conduit la Société suisse des officiers (SSO) à adresser un courrier de mécontentement au Conseil fédéral en septembre, pour demander à ce dernier ce que l'armée attendait d'eux. Cette situation de confusion a d'ailleurs été renforcée par le fiasco du système informatique de gestion du personnel PISA 2000, proprement inutilisable.¹⁹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 04.02.2005
ELIE BURGOS

Suite à la présentation par le DDPS, fin 2004, du nouveau concept de « stationnement de l'armée » prévoyant un plan de réduction drastique de l'infrastructure militaire, et notamment du nombre d'aérodromes, d'arsenaux et de places de tir, **de vives réactions sont apparues lors de la procédure de consultation** qui courait jusqu'au début du mois de février 2005. La majorité des critiques ont toutefois émané des cantons alémaniques – les cantons romands étaient en effet plus ou moins d'accord avec la version du concept de stationnement présentée en décembre 2004 –, dont plusieurs gouvernements des cantons concernés par les adaptations structurelles (parmi eux

Glaris, les Grisons, Obwald, Thurgovie, Uri et Zurich). Choqués par la volonté du DDPS de fermer les aérodromes militaires de Dübendorf (ZH) et d'Alpnach (OW), officiers des forces aériennes zurichoises et hommes politiques alémaniques, dont les conseillers nationaux UDC Max Binder (ZH) et Roland Borer (SO), ont vivement protesté contre cette décision, qui aurait, selon eux, de graves conséquences au niveau des capacités d'engagement aérien en Suisse orientale. Ces personnes ont en outre présenté une alternative au projet du DDPS, qui prévoyait le maintien de l'aérodrome de Dübendorf et de celui d'Alpnach.²⁰

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 16.04.2005
ELIE BURGOS

Malgré les vives oppositions rencontrées, **la CPS-CN s'est prononcée en faveur du nouveau concept de stationnement de l'armée.** La commission, consciente du fait que de nombreux emplois disparaîtraient avec la mise en œuvre de ce dernier (2500 emplois d'ici 2010), a cependant déclaré que cela était le prix à payer pour le maintien d'une armée performante. De leur côté, les conseillers aux Etats Hermann Bürgi (udc, TG) et Philipp Stähelin (pdc, TG), de même que les conseillers nationaux thurgoviens UDC Alexander Baumann, Peter Spuhler et Hansjörg Walter, se sont mobilisés en faveur du maintien de la place d'armes de Frauenfeld (TG). Plus de 15'000 personnes ont signé une pétition contre cette fermeture.²¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 08.07.2005
ELIE BURGOS

La fronde à l'encontre des **adaptations structurelles induites par le nouveau concept de stationnement de l'armée** élaboré par le DDPS n'a pourtant pas faibli suite à cela, bien au contraire. Le chef du DDPS, le conseiller fédéral Samuel Schmid, a fini par accepter un certain nombre de concessions et de compensations (souvent accordées pour sauver des emplois), notamment dans les cas de l'aérodrome d'Alpnach, de l'arsenal de Coire et de la place d'armes de Frauenfeld, entre autres.²²

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 02.12.2006
ELIE BURGOS

En août, **le Conseil fédéral a mis en consultation une révision de la législation militaire.** Celle-ci prévoyait d'obliger les soldats de milice à accomplir des cours de répétition de six semaines à l'étranger (pour les membres des troupes de blindés, de l'artillerie, des troupes d'aviation et de défense aérienne), la forte densité de constructions en Suisse ne permettant plus de faire de grandes manœuvres, mais également à participer à des opérations de maintien de la paix à l'étranger. L'avant-projet présenté par le conseiller fédéral Samuel Schmid, chef du DDPS, a été relativement mal reçu. En effet, **tous les partis gouvernementaux**, de même que la Société suisse des officiers et l'Union patronale suisse, **se sont déclarés opposés à ce projet.** Le PDC a rejeté cette révision en argumentant que le plan de refonte de l'armée 2008-2011 devait d'abord être défini et adopté, et a ajouté que de tels cours de répétition devaient rester une exception. D'abord favorables au projet, les radicaux ont cependant exprimé par la suite leurs réticences face à une absence de six semaines, qui serait trop lourde pour les employeurs. Les socialistes, favorables à la participation de militaires suisses à des opérations de maintien de la paix à l'étranger, se sont opposés de leur côté au fait que le DDPS veuille sortir de la Suisse pour entreprendre de « grandes manœuvres ». L'UDC s'est quant à elle élevée contre ce projet, fustigeant l'ensemble de la démarche. L'ASIN, farouche opposante à cette révision, a déclaré qu'elle examinerait l'opportunité de lancer le référendum, si celle-ci était adoptée.²³

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 26.07.2008
ELIE BURGOS

Entré en fonction à la tête de l'armée suisse au début de l'année sous revue, **Roland Nef a été contraint à la démission** au mois de juillet suite aux révélations dans l'«**affaire**» portant son nom. Les médias ont en effet mis en lumière de graves manquements lors de la procédure de nomination de l'officier en 2007: le conseiller fédéral Samuel Schmid a proposé au Conseil fédéral la nomination de Roland Nef à la tête de l'armée, taisant le fait qu'une enquête pénale (suite à une plainte de son ex-compagne pour violences domestiques et contrainte) était pendante contre ce dernier, ce qui aurait pu remettre en cause sa nomination à la tête de l'armée. Les erreurs du conseiller fédéral Schmid, qui avait été informé de l'existence de cette plainte par la justice militaire dès le printemps 2007, ont entre autres conduit à la démission du conseiller fédéral (voir ici).²⁴

Zu Beginn des Berichtjahres wurden Details aus dem Bereich der **Armeeimmobilien** publik. So wurde befürchtet, dass die Schliessung von Waffenplätzen Konsequenzen für die jeweiligen Standorte hätten. An verschiedenen Jahresrapporten in den Kasernen stand dies auf der Traktandenliste. Grössere Reaktionen hatte auch ein interner Bericht des VBS hervorgerufen, welcher ein Versagen des Baumanagements der Armee aufzeigte. In einer Vielzahl von Umbauprojekten hatte man sich im VBS in Bezug auf die Kosten bisweilen um mehrere Millionen Franken verschätzt. Schuld daran seien konfuse Abläufe innerhalb des VBS, urteilte etwa die SonntagsZeitung. Zu einem ähnlichen Schluss kam ein Prüfungsbericht der Eidgenössischen Finanzkontrolle, der festhielt, dass die Armeebauten mit zu wenig Mitteln unterhalten würden und damit in einem schlechten Zustand seien. Die Bewirtschaftungs- und Investitionsplanung der Immobilien des VBS wurden in der Immobilienbotschaft des VBS (Bundesratsgeschäft 11.017) festgehalten. Diese hiessen die Räte im September gut.²⁵

Zivildienst und Dienstverweigerung

En réponse à l'insatisfaction née de l'adoption de cette révision, **plus de vingt organisations pacifistes et d'objecteurs de conscience ont lancé un référendum** à son encontre, soutenus en cela par les socialistes, les écologistes, l'Alliance verte, Amnesty international et le cartel des associations de jeunesse notamment. Pour eux, le projet Barras n'est qu'un leurre, empêchant l'introduction d'un véritable service civil. Par ailleurs, le comité «contre un service civil déguisé», issu de l'organisation conservatrice «Ligue vaudoise», a également lancé un référendum contre cette modification législative, car elle serait inconstitutionnelle, inapplicable et irait à l'encontre de la volonté populaire.²⁶

-
- 1) Blick, URZ, 2.4.15; NZZ, 21.4.15; BaZ, 18.7.15; LZ, 23.7.15; AZ, BaZ, LT, 25.7.15; SO, So-Bli, 26.7.15; BZ, 31.7.15
 - 2) Bon pour la tête, 10.9.19 (online); TA, 18.6.19; LT, 5.9.19; Blick, 6.9., 10.9.19; LT, 13.9.19; AZ, 14.10.19
 - 3) Lib., 11.11. et 20.11.00; 24h, 24.6.00.
 - 4) Presse du 11.11.91.
 - 5) 24 Heures, 20.1.90; BZ, 20.1.90; NZZ, 16.2.90; Suisse, 1.4. et 9.6.90; WoZ, 29.6.90; SGT, 30.7.90.
 - 6) Documentation du PDC Suisse, 15. 9.4.90, p. 167 ss.; NZZ, 11.4.90; presse du 12.4.90; TA, 11.4. et 28.4.90; AT, 20.4.90.; SP Pressedienst, 286, 23.1., p. 1 s., 293, 24.4., p. 1 s. et 306, 20.11.90, p. 5.
 - 7) Presse du 20.9.91; VO, 39, 26.9.91.
 - 8) Presse du 15.5. et 4.9.91; JdG, 16.5.91; CdT, 18.5. et 10.6.91; Ww, 23.5.91; NZZ, 27.8.91; BaZ, 19.9.91; SHZ, 26.9.91. presse du 12.6.91; NQ, 24.9.91; Bund, 8.2. et 15.4.91; NZZ, 11.2., 13.3., 12.4. et 1.10.91; Blick, 22.2.91; AT, 9.3. et 10.4.91; CdT, 12.3. et 22.4.91; Vr., 12.3.91; TA, 20.3., 2.4. et 20.11.91; BaZ, 21.3.91; 24 Heures, 26.3. et 4.6.91; Suisse et Lib., 15.4.91; presse du 10.6.91; NQ, 15.12.91.
 - 9) BO CE, 1991, p. 540 ss.; BO CN, 1991, p. 898 ss.; Presse du 21.12.91; Presse du 4.9.91; SGT, 9.9.91; NZZ, 10.9.91; Vr., 13.9.91; Suisse, 10.9. et 15.9.91; presse du 16.9.91; TA et SGT, 4.11.91; JdG, 14.12.91; Dém., 16.12.91; SGT, 9.2. et 16.2.91; NZZ, 1.3.91; presse du 18.4. et 5.6.91; TA, 27.2.91; Bund, 10.5.91; presse du 10.5.91.
 - 10) Amtl. Bull. NR, 1993, S. 2509 f.; Presse vom 23.3.-27.3.93.
 - 11) Presse vom 1.11.93.
 - 12) Presse du 23.5.96; BÜZ, 16.8.96; SGT, 28.10.96.
 - 13) NQ, 13.6 et 9.7.96; presse des 2.11 et 9.11.96; JdG, 22.11.96.
 - 14) JdG et NZZ, 27.2.98; NZZ, 22.4.98; TG, 10.7.98.
 - 15) LT, 24.6.98; NLZ, 4.7 et 11.7.98.
 - 16) 24 Heures, 14.7.98.
 - 17) LT, 21.5 et 8.10.02; presse des 13.6, 7.10 et 14.12.02; NZZ, 9.10.02.
 - 18) Presse du 18.10 (UDC) et du 9.9.04 (mesures d'économies).
 - 19) LT, 7.9.04.; NF, 31.3.04.
 - 20) LT, NF et TA, 8.1.05 (officiers et conseillers nationaux); NLZ, 26.1.05; SGT, 28.1.05; BÜZ, 2.2.05; BZ, NZZ et QJ, 4.2.05 (gouvernements cantonaux). Bund et BZ, 4.2.05.
 - 21) NZZ, 13.1 (CPS-CN) et 16.4.05 (pétition).
 - 22) NZZ, 4.3.05 (Alpnach); LT, 29.3.05 (Coire); NZZ et SGT, 8.7.05 (Frauenfeld).
 - 23) LT, 17.7 et 2.12.06; presse du 24.8.06.
 - 24) SoZ, 13.7.08 et presse du 14.7.08 (révélations); presse du 15 au 25.7 (déroulement) et du 26.7.08 (démission).
 - 25) AB SR, 2011, S. 387 ff. und 922 f., AB NR, 2011, S. 1420 ff.; BBI, 2011, S. 2123 und 7625 f.; zur Kritik vgl. Presse vom 3.1. und 5.1.11; SoZ vom 6.3. und 20.3.11.
 - 26) JdG et 24 Heures, 24.10.90; Presse du 20.10.90.